

Chauffage

Chauffage

Chauffage collectif

- **Température**

Les installations doivent permettre à chaque logement d'atteindre une

température suffisante

. Elle est fixée réglementairement à

19°C en journée,

qui correspond à la limite supérieure de température fixée par le Grenelle de l'Environnement,

et à 17°C

. En cas d'insuffisance ou de surchauffe persistante, informez-en le CRC.

Chauffage collectif avec appoint individuel par convecteurs électriques

Le circuit électrique de

base

installé en dalle est prévu pour fournir une température de

14°C

 quand la température extérieure est de 0°C. Vous devez assurer le

complément

en faisant fonctionner vos

convecteurs

Chauffage individuel à l'électricité

Pour réaliser des économies, tout en conservant le même niveau de confort, renseignez-vous auprès de votre fournisseur d'électricité.

Chaudières individuelles au gaz

Si votre chaudière a été installée par Haute-Savoie HABITAT,
toute anomalie de fonctionnement
 fait l'objet d'un
dépannage gratuit
 à votre demande, dans le cadre du contrat d'entretien annuel pris en charge par l'OPH. Il vous suffit de signaler l'anomalie au CRC ou au Responsable de site

Pour que la
garantie
de votre installation
fonctionne
, chaque année vous devez
impérativement
laisser un technicien venir chez vous pour effectuer une
visite de contrôle

Chauffage d'appoint (pétrole ou gaz) : usage fortement déconseillé !

Les dangers

- Il dégage de la vapeur d'eau qui favorise le développement des moisissures dans le logement ;
- Il produit et rejette directement dans le logement du monoxyde carbone.

Prévention

[Plaquette sur les risques du monoxyde carbone](#)

Chauffe-eau électrique

Réglez-le à
60°C
, vous limiterez ainsi les risques de brûlures et d'entartrage.

Conseils

Au dessus de 19°C, chaque degré supplémentaire vous coûtera 7% de plus.

Si vous peignez ou tapissez les murs de votre logement,
ne démontez jamais les radiateurs
. Vous pourriez provoquer une inondation dont vous seriez responsable.

Ne posez pas de tablette sur les radiateurs ou convecteurs.

Ne

rien

déposer

(linge, serviette?)

sur les radiateurs

 ou convecteurs, vous provoqueriez de l'humidité et des moisissures dans le logement.

N'installez pas de rideau devant les radiateurs ou convecteurs car ils limitent la diffusion de la chaleur.